



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du  
Logement de La REUNION

Saint-Denis, le 2 juillet 2014

## SYNTHESE DES AVIS

PC : T4N2-05-CSRPN\Réunions plénières\Réunion 2014 07

Affaire suivie par : Matthieu SALIMAN

matthieu.saliman@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 02 62 94 76 42 – Fax : 02 62 94 72 55

REUNION PLENIERE du 1<sup>er</sup> juillet 2014

Lieu : DEAL, Site de la Providence

### Ordre du jour :

L'ordre du jour se décompose comme suit :

1. Listes d'espèces déterminantes pour les ZNIEFF mer
2. Cahier d'habitat semi-xérophile
3. Plan National d'Action en faveur des tortues marines des territoires français de l'océan indien
4. Identification du réseau de sites prioritaires pour la conservation de l'avifaune

### Etaient présents :

#### MEMBRES PRESENTS :

VALADE PIERRE

ROLANDTROADEC

VIOLAINE DULAU

FROUIN PATRICK

SONIA RIBES

THOMAS HERMANN

KARINE POTHIN

JULIEN TRIOLO

SARAH CACERES

ROCHAT JACQUES

MARC SALAMOLARD

#### PROCURATIONS :

PHILLIPPE MAIRINE A JACQUES ROCHAT

LUC GIGORD A ROLAND TROADEC

MICKAEL SANCHEZ A HERMANN THOMAS

#### SECRETARIAT :

MATTHIEU SALIMAN

## **① Listes d'espèces déterminantes pour les ZNIEFF mer (soumis pour avis)**

### **Avis du CSRPN :**

Le CSRPN donne un avis favorable à la validation des protocoles d'échantillonnage, des critères de déterminance, aux listes d'espèces déterminantes et d'habitats déterminants proposés dans le cadre des ZNIEFF marines de la Réunion.

Le CSRPN recommande une meilleure définition des critères et une précision de l'origine des données (dire d'expert ou bibliographie).

Le CSRPN recommande une précision du seuil utilisé lors de la pondération des critères.

Le CSRPN conseille enfin de bien intégrer les tortues marines et les mammifères marins dans la méthodologie utilisée.

## **② Cahier d'habitat semi-xérophile (soumis pour avis).**

### **Avis du CSRPN :**

Le CSRPN valide le cahier des habitats semi-xérophiles.

Il observe qu'il existe quelques détails à corriger (sol, climat).

Le CSRPN recommande vivement que les prochains cahiers d'habitats fassent l'objet d'une concertation locale et d'un travail avec un comité de suivi hors CSRPN.

## **③ Plan National d'Action en faveur des tortues marines des territoires français de l'océan indien (soumis pour avis)**

### **Avis du CSRPN :**

Le CSRPN salue l'important travail de concertation et de rédaction réalisé. Il valide les volumes 1 et 3 du Plan National d'Action en faveur des tortues marines des territoires français de l'océan indien.

Le CSRPN conseille une relecture afin de corriger les quelques problèmes de formulation et de syntaxe.

Le CSRPN se déclare non légitime pour valider les volumes 2 et 4 (Mayotte et les éparses) et recommande vivement que ce PNA soit présenté dans les conseils scientifiques des territoires concernés.

## **● Identification du réseau de sites prioritaires pour la conservation de l'avifaune (deuxième examen pour avis).**

### **Avis du CSRPN : (Avis adopté à l'unanimité)**

Le CSRPN souligne le travail réalisé depuis la précédente version.

Le CSRPN valide la méthode d'identification du réseau de sites prioritaires pour la conservation de l'avifaune proposé par la SEOR et demande que les quelques remarques faites en séance soient prises en compte.

Liste de diffusion
MEMBRES DU CSRPN
CBNM
CNPN
BIOTOPE
SEOR
PARETO
TAAF
DEAL MAYOTTE
PREFECTURE/ DRCTCV
REGION/ A L'ATTENTION DE MME SOUDJATA RADJASSEGARANE

Rédacteur :	Visa du Président du CSRPN
	
M. SALIMAN	R. TROADEC

